

Arrêté du 16 septembre 1999 portant nomination au comité technique paritaire spécial communi à l'ensemble des établissements publics chargés des parcs nationaux

NOR : ATEN9980337A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement,
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n° 82-452 du 28 mai 1982 modifié relatif aux comités techniques paritaires de la fonction publique de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 28 juin 1984 portant création d'un comité technique paritaire spécial commun à l'ensemble des établissements publics chargés des parcs nationaux ;
Vu l'arrêté du 26 mars 1998 portant attribution des sièges des représentants du personnel au comité technique paritaire spécial commun à l'ensemble des établissements publics chargés des parcs nationaux ;
Vu l'arrêté du 18 mai 1998 modifié portant nomination au comité technique paritaire spécial commun à l'ensemble des établissements publics chargés des parcs nationaux ;
Vu les propositions des organisations syndicales,

Arrête:

Article 1^{er}

Sont nommés au comité technique paritaire spécial commun à l'ensemble, des établissements publics chargés des parcs nationaux :

A. - REPRÉSENTANTS DE L'ADMINISTRATION

Membres titulaires

Mme Guth (Marie-Odile), directrice de la nature et des paysages, présidente ;
M. Michel (Jean-Marc), chargé de la sous-direction des espaces naturels (direction de la nature et des paysages) ;
Mme Vrain (Monique), chargée de mission à la sous-direction des ressources humaines (direction générale de l'administration et du développement) ;
M. Cazottes (François), chargé de la sous-direction des personnels techniciens, administratifs et d'exploitation (direction du personnel et des services du ministère de l'équipement, des transports et du logement) ;
M. Moulinas (Gérard), directeur du parc national des Cévennes ;
M. Traub (Philippe), directeur du parc national des Ecrins ;
M. Olivier (Louis), directeur du parc national du Mercantour ;
M. Lopez (Emmanuel), directeur du parc national de Port-Cros ;
M. Chatry (Christian), directeur du parc national des Pyrénées occidentales ;
M. de Guillebon (Emmanuel), directeur du parc national de la Vanoise.

Membres suppléants

M. Megret (Alain), adjoint à la directrice de la nature et des paysages ;
M. Coutard (Jacques), adjoint au chargé de la sous-direction des espaces naturels (direction de la nature et des paysages) ;
M. de Chazeaux (Philippe), chargé du bureau des réserves et des parcs nationaux à la sous-direction des espaces naturels (direction de la nature et des paysages) ;
M. Saffroy (Eric), chef du bureau des personnels de catégories B et C d'administration centrale et des personnels administratifs et techniques de catégorie B des services déconcentrés (direction du personnel et des services du ministère de l'équipement, des transports et du logement) ;
M. Villers (Yves), directeur du parc national de la Guadeloupe ;
M. Merlin (Jacques), directeur adjoint du parc national des Cévennes ;
Mme Jensen (Nicole), adjointe au directeur du parc national de Port-Cros ;
M. Landrieu (Gilles), directeur adjoint du parc national du Mercantour ;
M. Viguier (Jean-Pierre), directeur adjoint du parc national de la Vanoise.

B. - REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

Au titre du syndicat SNE-CFDT

Membres titulaires

M. Briotet (Daniel), parc national de la Vanoise ;
M. Houard (Thierry), parc national du Mercantour ;

M. Lubin (Adrien), parc national de la Guadeloupe ;
M. Fougeray (Daniel), parc national des Ecrins ;
M. Rival (André), parc national des Cévennes ;
Mme Virevaire (Myriam), parc national de Port-Cros.

Membres suppléants

M. Barraud (Rémy), parc national de la Vanoise ;
M. Joulot (Christian), parc national du Mercantour ;
M. Gerber (Jacques), parc national de la Guadeloupe ;
Mme Laberdesque (Anne-Marie), parc national des Pyrénées occidentales ;
M. Deluermoz (Gil), parc national du Mercantour ;
M. Leplat (Pierre), parc national de Port-Cros.

Au titre du syndicat SNPPRN-CGT

Membres titulaires

M. Zueras (Joël), parc national des Pyrénées occidentales ;
M. Bossu (Eric), parc national de Port-Cros ;
M. Le Pape (Claude), parc national de la Vanoise.

Membres suppléants

M. Dalix (Jean-François), parc national de la Vanoise ;
M. Konareff (Marc), parc national de la Vanoise ;
Mme Dufor (Michèle), parc national des Cévennes.

Au titre du syndicat UNSA

Membre titulaire

Mme Mora (Anne-Marie), parc national des Pyrénées occidentales.

Membre suppléant

Mme Alba (Sylvie), parc national des Pyrénées occidentales.

Article 2

La directrice de la nature et des paysages est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Fait à Paris, le 16 septembre 1999.

Pour la ministre et par délégation :
*La directrice de la nature et des
paysages,*
M.-O. GUTH